



L'Europe des Services de Paiement Numériques

La stratégie européenne des paiements

Pour la prochaine décennie

Face aux menaces internationales et aux défis technologiques, marketing et financiers

Mardi 8 avril 2025

Programme journée



Amphithéâtre de l'Automobile Club de France, Place de la Concorde, Paris

« La contribution de la stratégie française des paiements à la stratégie européenne »

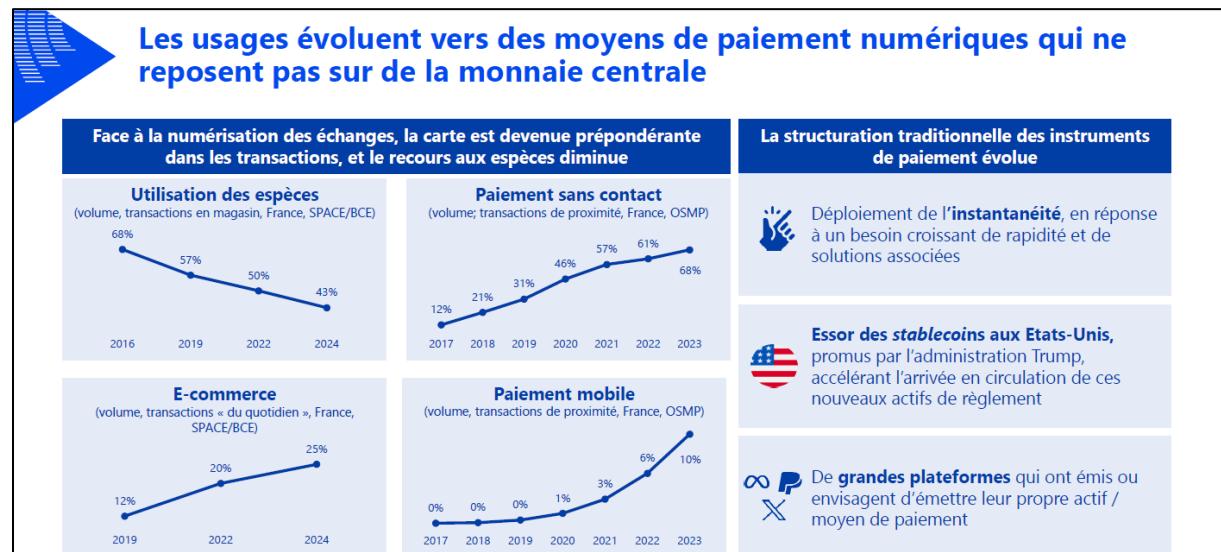


Erick LACOURREGE
DG des moyens de paiement (DGMP)
Banque de France,
Président du CNMP

Bonjour à tous,

Je commencerai par un rapide état des lieux, avec trois constats partagés sur l'évolution du paysage des moyens de paiement français et européens.

Premier constat : les usages évoluent vers des moyens de paiement numériques qui reposent de moins en moins sur la monnaie centrale.



La numérisation a connu une très forte accélération dans les paiements sur les dix dernières années, après de nombreuses décennies où le paysage des paiements était resté extrêmement stable.

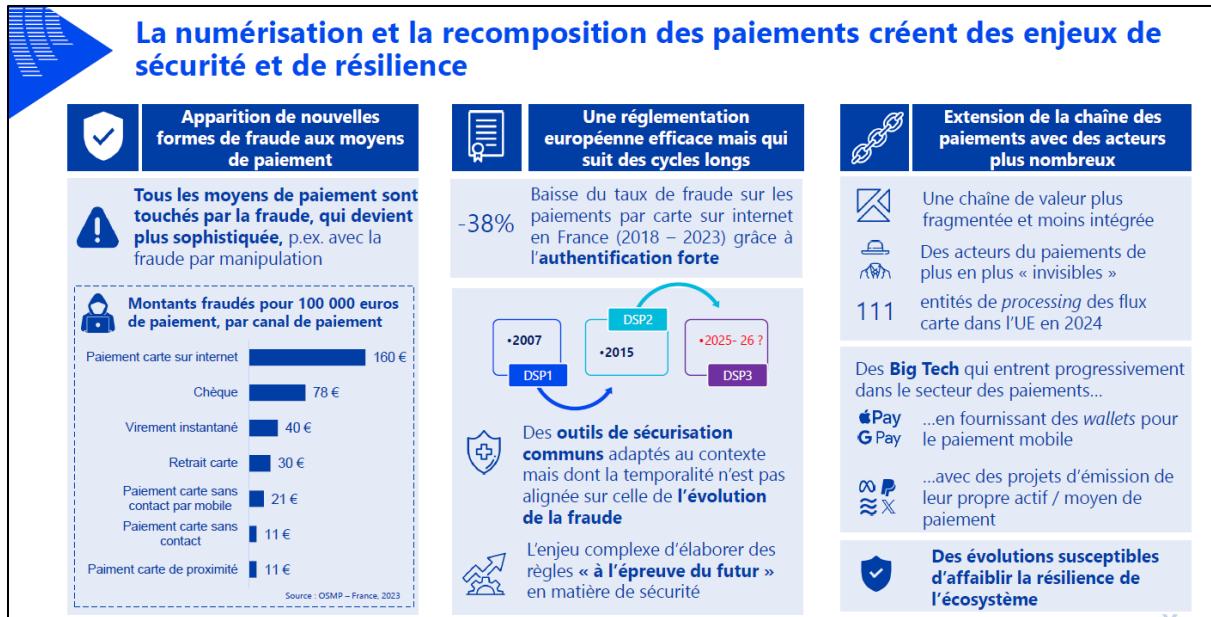
Pour la première fois, la part des espèces (en volume de paiements) est passée en dessous de 50%, en France comme dans la zone euro et aussi dans beaucoup d'autres pays développés, cependant que le paiement sans contact, le e-commerce, le paiement mobile (même si celui-ci reste encore relativement faible) sont en nette progression.

Le déploiement de l'instantanéité est le facteur clé pour valoriser et développer l'expérience de paiement et c'est ce que demandent à peu près tous les consommateurs. La rapidité est devenue la règle de notre monde, dans les paiements comme dans toutes les autres activités humaines.

En parallèle on voit aussi, et c'est un des facteurs d'interrogation, de nouvelles formes de paiement, mais aussi peut-être de monnaie, avec l'administration Trump.

Un autre facteur assez nouveau et qui nous préoccupe, est que de grandes plateformes qui n'ont rien à voir avec les paiements viennent de plus en plus chercher des gisements de croissance, et donc de profit, dans le secteur des paiements.

Deuxième constat : la numérisation et la recomposition des paiements créent des enjeux extrêmement importants de sécurité et de résilience

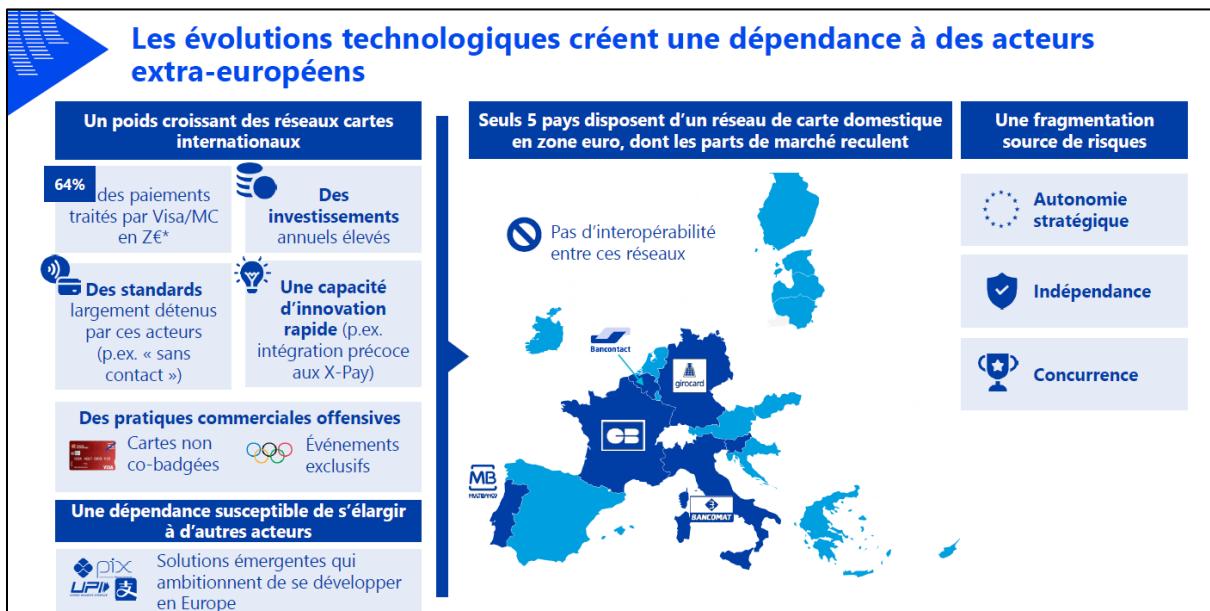


À l'époque de nos grands-parents ou de nos arrière-grands-parents, le sujet essentiel était celui des faux billets en circulation. Aujourd'hui, la manière la plus sûre de payer, avec le taux de fraude le plus bas, ce sont les billets de banque. Mais dans l'environnement digital, on constate l'apparition de nouvelles formes de fraude, très importantes, sur les moyens de paiement. Face à cela, nous développons une réglementation française et européenne efficace, mais dont le cycle d'application et d'impact est relativement long.

Néanmoins, l'authentification forte qui a été mise en place ces dernières années a eu un impact extrêmement fort sur le taux de fraude des paiements par carte sur Internet par carte, qui a baissé de 38% entre 2018 et 2023.

Autre enjeu très important, la fragmentation. La chaîne de valeur des paiements est extrêmement diversifiée, avec des acteurs qui sont parfois compliqués à identifier, et puis de nouveaux acteurs, les « éléphants dans la pièce », qui vont entrer de plus en plus, car la chaîne de valeurs est attrayante.

Troisième constat : les évolutions technologiques créent une dépendance croissante vis-à-vis d'acteurs non-européens



Là aussi, « l'éléphant dans la pièce » sont les réseaux de cartes internationaux : leur part dans les paiements traités dans la zone euro est de 64% ; ce sont eux qui détiennent largement les standards, et ils ont des capacités d'investissement très importantes. On estime que Visa et Mastercard investissent chaque année largement plus de 2 milliards d'euros dans leur mise à niveau technologique et leur stratégie d'évolution technologique.

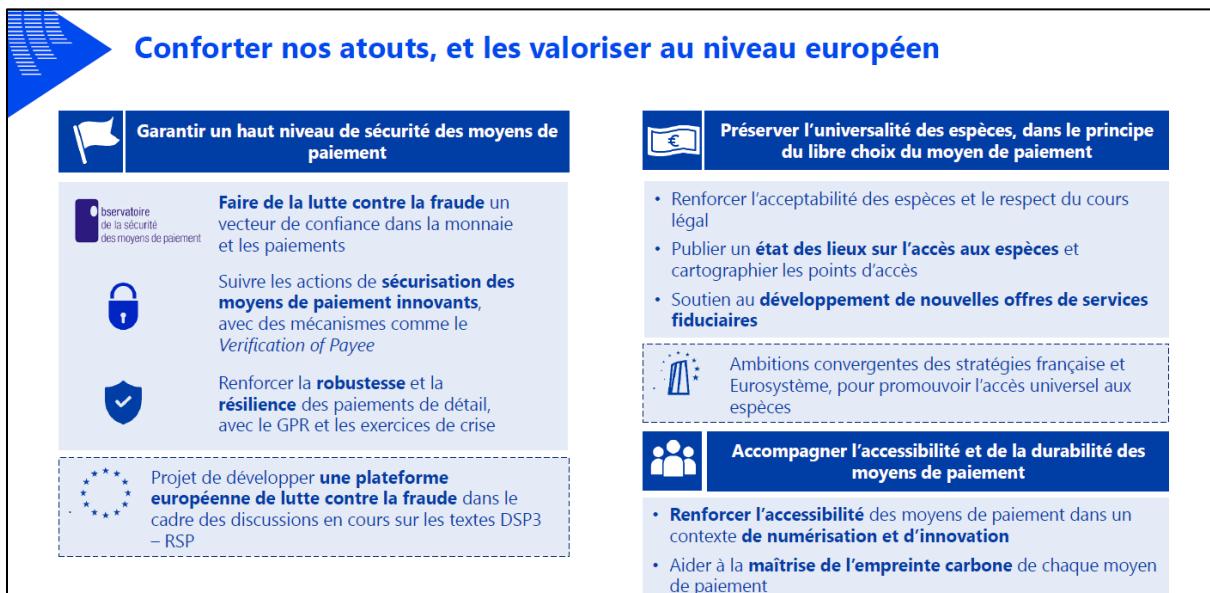
On voit aussi que la situation relativement dominante de ces acteurs entraîne des pratiques commerciales que je qualifierai pudiquement d'offensives. Par exemple, Visa avait l'exclusivité des paiements lors des Jeux Olympiques de l'été 2024. Si nous ne faisons rien, nous risquons que d'autres acteurs non-européens qui succèdent à ce type de domination.

Il y a à la fois des initiatives publiques et des initiatives privées. Je pense par exemple aux systèmes de paiement instantané qui ont été développés dans certains pays émergents tels que le système UPI en Inde : les autorités indiennes voient d'un bon œil l'extension de ce système au-delà de leur marché domestique. C'est typiquement une application qui pourrait un jour être adoptée par d'autres pays et arriver jusqu'à nous. Or nous n'avons pas d'acteurs européens, et c'est un risque considérable.

Au sein de la zone euro, seuls 5 pays (dont la France) disposent d'un réseau de cartes domestique. Nous saluons et soutenons très fortement la stratégie CB. Je le redis ici aussi en tant que président du CNMP : avoir un *scheme* de paiement cartes solide et universel sur le marché domestique est un objectif stratégique primordial. Nous ferons tout pour soutenir et consolider CB, tant que les consommateurs français utiliseront la carte pour payer.

J'en viens maintenant aux ambitions de la stratégie française, au service d'une autonomie stratégique européenne des paiements

Les axes les plus importants de la stratégie nationale des moyens de paiement s'emboîtent dans les grands axes stratégiques européens. Il y a un consensus global de tous les acteurs, publics et privés, sur ces objectifs, et nous allons tout faire pour les mettre en œuvre et les concrétiser sur les cinq prochaines années.



Garantir un très haut niveau de sécurité des moyens de paiement.

La caractéristique consubstantielle de la monnaie, c'est la confiance. Le sujet de cette confiance, qui est bien sûr historiquement lié à la confiance dans les paiements traditionnels, est encore plus fort dans le contexte des paiements digitaux, de la créativité des fraudeurs ou des criminels sur un moyen de paiement dans lequel il y a une nouvelle source de richesse possible en termes de fraude.

J'indiquais tout à l'heure que le taux de contrefaçon des billets de banque s'inscrit en baisse, mais c'est parce qu'aujourd'hui il est évidemment beaucoup plus rentable d'embaucher quelques hackers pour rentrer dans les systèmes informatiques d'acteurs des paiements que de monter une imprimerie de billets et chercher des imprimeurs qui soient capables d'imprimer des faux billets.

La lutte contre la fraude est donc un élément absolument crucial, au travers de l'Observatoire sur la sécurité des moyens de paiement (OSMP) que nous animons sur la Place française. Nous

devons absolument suivre et favoriser les actions de sécurisation des moyens de paiement innovants. C'est un point absolument crucial.

Nous devons aussi travailler sans cesse sur la robustesse et la résilience de l'ensemble des paiements de détail, du cash jusqu'à l'ensemble des paiements qui sont proposés à nos consommateurs et à nos concitoyens.

Au niveau européen, il faut pousser le projet de développement d'une plateforme européenne de lutte contre la fraude : cela fait partie de nos objectifs

Préserver l'universalité des espèces, dans le principe du libre choix du moyen de paiement

Cela a été dit à plusieurs reprises, et je le répète : on ne peut pas opposer un « ancien monde » et un « nouveau monde ». En réalité, les deux sont absolument complémentaires. Nous parlons tout à l'heure des questions de résilience et de continuité des paiements : le jour où il n'y a plus d'électricité, le seul moyen pour acheter à manger, c'est le cash. Et cela continuera longtemps. Certes, nos sociétés sont de plus en plus technologiques et résilientes, et ces cas de figure sont exceptionnels... sauf qu'ils surviennent régulièrement. Il est donc impossible de se passer du cash.

Accompagner l'accessibilité des moyens de paiement

Un des problèmes majeurs sur lesquels nous devons également conserver une politique très dynamique est l'accessibilité des moyens de paiement. De tous les moyens de paiement, y compris le cash, mais pas uniquement. Et cela renvoie aussi à la question de l'inclusion, de notre capacité à associer l'ensemble de nos concitoyens à un bon accès aux moyens de paiement.

L'innovation est aussi un point très important de la stratégie française des moyens de paiement françaises, que nous portons aussi, bien sûr, au niveau européen



Déployer l'innovation, comme vecteur de notre indépendance

Faciliter l'essor du virement instantané	CNMP comité national des moyens de paiement	Accompagner l'innovation dans le parcours de paiement
 Déploiement du virement instantané dans tous les cas d'usage <i>P2P, P2Pro, POS, e-commerce...</i>		 Appropriation de nouveaux usages pour les consommateurs <i>SansContact+, pourboires et dons dématérialisés, Open payment (Carte = titre de transport)</i>
 Sensibilisation des publics à ses bénéfices pour une adoption large		 Préparation de l'arrivée de la future solution d'identité numérique
 Alignment tarifaire sur les virements depuis le 9 janvier 2025		

Nous devons continuer à accompagner l'innovation dans le parcours de paiement, et nous sommes tous responsables, collectivement, de proposer les nouveaux usages aux consommateurs. On sait que les cycles d'adoption peuvent être relativement longs, mais en même temps, il y a une appétence très forte, notamment des nouvelles générations, pour les nouvelles pratiques de paiement.

Autre point important : nous devons préparer l'arrivée de la future solution d'identité numérique (le *digital identity wallet*) au niveau européen.

En conclusion, Je voudrais insister sur les trois cibles, que j'ai tendance à appeler des « cercles concentriques », des stratégies française et européenne pour le renforcement de notre autonomie stratégique



Le premier cercle, c'est le cercle de survie : assurer la résilience des systèmes de paiement français, donc garantir leur autonomie et leur continuité. Et il y en a deux.

- **Le cash** : il faut continuer à avoir une accessibilité et une acceptation universelles du cash
- **Notre réseau CB**. Je fais écho à ce qu'a dit le président de CB lors de la table ronde, je l'ai moi-même dit plusieurs reprises, et cela a été affirmé dans la stratégie 2025-2030 du CNMP : le co-badgeage n'est pas une option, c'est une obligation stratégique de tous les acteurs français. Il faut aller vers un co-badgeage systématique et une proposition à tous les consommateurs français de cartes bancaires co-badgées.

Le deuxième cercle, c'est offrir une nouvelle génération de *schemas de paiement souverains* en monnaie commerciale. Pour la France, cette nouvelle génération s'appelle EPI/Wero. Il faut absolument travailler collectivement (et les autorités publiques le feront) au succès de Wero, en France, dans les cinq pays fondateurs, et autant que possible, favoriser l'extension de Wero au-delà de ces cinq pays, dans les quinze autres pays de la zone euro. Certes, c'est pour l'instant du *wishful thinking* (ce n'est pas dans les pouvoirs de la Banque de France ni du CNMP) mais en tout état de cause, plus Wero sera fort, plus notre objectif d'autonomie

stratégique sera rempli. Donc, en complément de CB (pour le premier cercle), c'est l'option stratégique incontournable de ce deuxième cercle.

Le troisième cercle concentrique, c'est une offre de paiement dans tous les pays de la zone euro qui soit d'une certaine manière le filet de sécurité au cas où, au titre du deuxième cercle, on n'aurait pas de solution qui permette de s'étendre à l'ensemble des pays de la zone euro. Cela s'appelle possiblement l'euro numérique.

L'euro numérique doit donc se concevoir à la fois comme une capacité d'offrir un équivalent des billets de banque physiques dans l'environnement numérique, mais aussi comme l'opportunité d'offrir aux 20 pays de la zone euro un *scheme* de paiement souverain unique qui soit offert à l'ensemble des citoyens, à défaut d'avoir une solution de remplacement.

C'est bien cela l'objectif majeur de l'euro numérique. Nous ne sommes pas dans le même cycle temporel. Si les conditions sont rassemblées, l'euro numérique verra le jour après la généralisation de Wero, c'est à dire plutôt dans les 3-4 prochaines années. Concernant la décision de « go », nous faisons tout, pour les raisons d'aggravation du contexte géopolitique actuel, pour accélérer la prise de décision des autorités européennes (il faut un vote du Parlement européen) et en tout état de cause espérons qu'elle interviendra au plus tard d'ici la fin de l'année prochaine.

Le cycle est donc long, mais c'est un troisième cercle concentrique. Au-delà des débats qu'on peut avoir sur l'intérêt d'un euro numérique dans un pays comme la France où il y a déjà beaucoup de moyens de paiement très efficaces, le débat stratégique justifie qu'on considère la construction de ce troisième cercle pour qu'on ait une autonomie stratégique minimale au niveau européen qui se superpose à la monnaie unique.

Aujourd'hui, rien ne se superpose pour l'ensemble des consommateurs européens en termes de moyens de paiement à la monnaie unique, si ce n'est les *schemes* de paiement américains. C'est quand même un sujet très important.

Merci de votre attention.